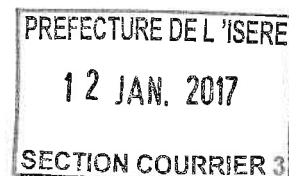


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°:02
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 janvier à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 2 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET, , Patrick HUSTACHE

ABSENTS : Edouard BOS, Michel JORCIN

Pouvoir de michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Travaux bâtiment Mairie, sélection des entreprises

Monsieur le Maire rappelle que cette délibération avait été reportée lors du précédent conseil municipal au vu des différences importantes dans les devis présentés. Les entreprises ont été invitées à vérifier leur proposition et revenir sur place.

	Fovea	Bâtir Plus Service
Reprise / extension arrière bâtiment	10 444,90 €	8 725,00 €
Isolation thermique extérieure façade Nord	10 493,00 €	11 574,00 €
Peinture façades	16 073,00 €	12 050,00 €
TOTAL HT	37 010,90 €	32 349,00 €
TOTAL TTC	44 413,08 €	38 818,80 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de retenir l'entreprise Batir Plus Service pour effectuer l'ensemble de ces travaux,
Sollicite un subventionnement auprès des financeurs habituels,
Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD